



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 20 juin 2025 DELIBERATION

Rapporteur : M. Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Iñaki ECHANIZ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint, Mme Chantal LECOMTE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE,
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à M. Nicolas MALEIG,
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Monique ASSO.

31 – MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{ER} JUILLET 2025

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.312-1-1 du Code des relations entre le public et l'administration,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 4 juin 2025,

Considérant la nécessité d'adapter l'organigramme fonctionnel de la collectivité au regard de l'évolution des services et des organisations,

Considérant le futur départ à la retraite du Directeur des Services Techniques, et suite à la volonté de la Municipalité d'adapter l'organisation des services,

Considérant les objectifs fixés par la Municipalité et le Directeur Général des Services en vue d'adapter l'organisation des services techniques :

- Transition énergétique et écologique, les transitions au cœur du projet :

- Poursuite de la politique d'économie d'énergie pour les bâtiments et l'éclairage public appuyée sur le plan de sobriété énergétique,
 - Développement des énergies renouvelables,
 - Préservation de la biodiversité,
 - Préservation de la ressource eau,
 - Gestion de la forêt respectueuse du plan de gestion 2022 – 2042 et de la convention avec le WWF France,
 - Accompagnement de la transition écologique au sein de l'ensemble des services municipaux,
 - Application de fonctionnements basés sur l'économie circulaire,
- Plaisir de se balader, d'habiter la ville et de se divertir, espaces urbains propres et bien entretenus, image positive, ville agréable pour ceux qui vivent, ceux qui y passent, soutien des acteurs de la cité :
- Plan de propreté des espaces publics,
 - Plan d'entretien, d'amélioration et de préservation de la qualité du cadre de vie (espaces publics et espaces verts) intégrant des facteurs de préservation de la santé,
 - Entretien régulier, optimisation et modernisation du patrimoine bâti, gestion des maintenances,
 - Plan d'accessibilité des bâtiments communaux et des espaces publics,
 - Programmation pluriannuelle des réfections, de rénovation de voiries et espaces publics selon le plan de référence, en lien avec la politique de rénovation de l'habitat,
 - Sécurisation des déplacements et traversées piétons et cyclistes en lien avec la politique de la mobilité,
 - Gestion et tri des déchets, gestion des encombrants,
 - Accompagnement des manifestations municipales et associatives,
- Un service de qualité au service des habitants et du territoire :
- Circuits d'instruction et suivi des demandes des habitants,
 - Une organisation claire et lisible par tous intégrant transversalité et coopération,
 - Une gestion en mode projets,
 - Des méthodes définies, déclinées et partagées par tous,
 - Un soin apporté aux relations managériales,
 - Collaboration et programmation concertée avec les services techniques de la Communauté de communes,

Monsieur le Maire informe votre assemblée des évolutions de l'organigramme des services de la collectivité :

- Mises à jour de l'organisation des services techniques,
- Rattachement du service urbanisme à la Direction Générale des Services intégrant les missions de revitalisation, d'habitat et du label « Petites Villes de Demain »,
- Réintégration du service culture et patrimoine au sein de la Direction Vie de la Cité,
- Augmentation de l'effectif du service « tranquillité publique » - police municipale avec le recrutement d'un chef de service de police municipale et le recrutement d'un gardien brigadier.

Vu l'organigramme de la collectivité ci-joint,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **DIT** que le nouvel organigramme est mis en œuvre à compter du 1^{er} juillet 2025.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 20 juin 2025.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 26/06/2025

B. Uthurry



Le Maire,

B. Uthurry

Bernard UTHURRY

